



APPRENTI/E ANIMATEUR/TRICE
BPJEPS Animation socio-éducative et culturelle (ASEC)

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : **Direction DEJP – Réf. DEJP/ALSH**

Date de diffusion : **15/05/2025**

Nombre de poste : **1**

Poste à pourvoir : **Rentrée scolaire 2025**

Date limite de candidature : **15/06/2025**

Date prévisionnelle de l'entretien : **25/06/2025**

Type de recrutement : **Contrat d'apprentissage**

Maîtres d'apprentissage : **CAPRON Ianis**
Responsable ALSH Balcon de Belledonne
Diplôme : BPJEPS APT + UC de direction

Lieu de travail : Revel, la combe de lancey, st mury-monteymond , il s'agit d'un centre itinérant. Le temps de travail administratif se fait sur revel, l'accueil des enfants selon les périodes sur les différentes communes citées ci-dessus, dans les locaux communaux (écoles, salles des fêtes). Revel, la combe de lancey, st mury-monteymond, il s'agit d'un centre itinérant. Le temps de travail administratif se fait sur revel, l'accueil des enfants selon les périodes sur les différentes communes citées ci-dessus, dans les locaux communaux (écoles, salles des fêtes).
74 place de la Mairie, 38420 REVEL

Temps de travail : **Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)**

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

La direction DEJP de la communauté de communes Le Grésivaudan gère 17 multi-accueils, 9 relais petite enfance, 5 lieux d'accueil enfants parents, 5 accueils de loisirs sans hébergement (3-13 ans) et un accueil jeunes (11-17 ans).

La direction comprend au total 263 agents permanents.

L'équipement compte 3 agents permanents et de 50 à 80 places. Dans notre cas nous avons aussi des saisonniers, et le nombre varie selon période et la capacité.

Ouverture l'équipement : vacances scolaire / fermeture 3 semaines en août et à Noël et activité neige de janvier à mars les samedis.

Horaires : de 8h à 18h ou 11h à 18h30 pour activité neige.

Planning :

ANNUALISE et selon le centre de formation.

Missions :

Sous la responsabilité du/des Maître (s) d'apprentissage, l'apprenti (e) devra :

- Accueillir et encadrer les enfants, prendre en charge un groupe d'enfants, assurer leur sécurité,
- Animer et organiser des activités sportives, culturelles et de loisirs, adaptées aux différents publics (groupes d'âges), dans le cadre du projet pédagogique.
- Piloter un ou plusieurs projet(s) d'animation.
- Travailler en équipe, et en transversalité,
- Assurer les transmissions,

- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités.
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable du centre.
- Participer au transport des enfants (accompagnateur), en fonction des structures...
- Participer aux réunions d'équipes nécessaires à l'organisation des temps d'accueil

Spécificité(s) du poste :

Travail le week-end, quelques samedis dans l'année pour réunion et journée animateur (7), environ 10 par an pour les samedis de janvier à mars.
Mobilité géographique limitée.

Diplôme(s) :

Diplôme(s) requis : BAFA / Pour préparer un BP JEPS Animation socio-éducative et culturelle (ASEC) avec ou sans CC de direction ACM (ancien BPJEPs)

Expérience(s)

Expériences en centres de loisirs souhaitées

Permis et/ou habilitation(s)

Permis B / **Savoir skier (niveau 1^{ère} étoile exigé)**

Avantages

- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Participation aux déplacements domicile-travail : 75% du montant de l'abonnement et versement du forfait mobilité durable.
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).

Sous conditions : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Rémunération

Grille de rémunération légale des apprentis

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.